

CENTRE INTERNATIONAL D'ETUDE DES TEXTILES ANCIENS

VOCABULAIRES TECHNIQUES TEXTILES

	Tarif Membre	Tarif Public
• <u>Vocabulario tecnico dei tessuti</u> Italiano-francese-inglese – 1959.....	10.50 €	15.50 €
• <u>Vocabulario tecnico tejidos</u> Español-francés-inglés-italiano - 1963	10.50 €	15.50 €
• <u>Vocabulary of technical terms</u> English-French-Italian-Spanish (Préface à la seconde édition par Harold B. Burnham) - 1964.....	10.50 €	15.50 €
• <u>Nordisk Textilteknisk Terminologi Vävnader med engelska, franska och tvska parallell- termer enlight</u> (Sous la direction de M. Hald, M. Hoffman, A. Geijer, E. Strömberg) - 1967	10.50 €	15.50 €
• <u>Vokabular der Textiltechniken</u> Deutsch, Englisch, Französisch, Italienisch, Spanisch, Schwedisch (Introduction par Alfred Bülher) - 1971	10.50 €	15.50 €
• <u>Vocabulario português de técnica textil</u> Portugués-alemão-francese-ingles-italiano-sueco (Sous la direction de M.J. de Mendonça, M.J. Taxinha, M.M. do Pilar) - 1976.....	10.50 €	15.50 €
• <u>Vocabulaire français</u> Français-allemand-anglais-italien-espagnol- portugais-suédois - 1997.....	10.50 €	15.50 €
• <u>Vocabulaire japonais et Tracés Techniques</u> Japonais-français-anglais- 1999	15.50 €	18.50 €

NOTES TECHNIQUES

- Français 9.00 € 12.00 €
- Anglais..... 9.00 € 12.00 €

TRACES TECHNIQUES

(Illustration des Notes Techniques, bilingue français - anglais)..... 9.00 € 12.00 €

CENTRE INTERNATIONAL D'ETUDE DES TEXTILES ANCIENS

BULLETINS DU CIETA

Les Bulletins annuels sont envoyés aux membres du CIETA. L'acquisition d'anciens Bulletins au numéro est possible sous réserve des stocks disponibles lors de la commande (voir bon de commande).

Années	N°	en €
	Les N° 1 à 26 sont épuisés	
1968	27	15.00
	28	épuisé
1969	29	épuisé
	30	15.00
1970	31	épuisé
	32	15.00
1971	33	15.00
	34	15.00
1972	35	15.00
	36	15.00
1973	37	15.00
	38	épuisé
1974	39/40	23.00
1975	41/42	23.00
1976	43/44	23.00
1977	45	15.00
	46	15.00
1978	47/48	23.00
1979	49	15.00
	50	épuisé
1980	51/52	23.00
1981	53	épuisé
	54	épuisé
1982	55/56	30.50
1983	57/58	épuisé
1984	59/60	30.50
1985	61/62	30.50
1986	63/64	30.50
1987	65	38.00
1988	66	23.00
1989	67	30.50
1990	68	45.50
1991	69	53.50
1992	70	58.00
1993	71	épuisé
1994	72	53.50
1995/1996	73	58.00
1997	74	61.00
1998	75	61.00
1999	76	61.00
2000	77	61.00
2001	78	61.00
2002	79	61.00
2003	80	61.00
2004	81	61.00
	Index thématique des Bulletins du CIETA n°1 à 76	9.00

Tarifs dégressifs à partir de 5 numéros. Devis sur demande.

Frais postaux à ajouter

CENTRE INTERNATIONAL D'ETUDE DES TEXTILES ANCIENS

BON DE COMMANDE PUBLICATIONS

A remplir et retourner au secrétariat du CIETA

Nom et prénom du demandeur: Mme Mlle M.

Adresse / Nom et adresse de l'institution:

Membre du CIETA Non membre du CIETA

Téléphone :

Fax :

E-Mail :

Vocabulaires du CIETA

Langue d'entrée	Nombre d'exemplaires	Tarif unitaire TTC	Total TTC

Total TTC	
------------------	--

Notes techniques

Langue d'entrée	Nombre d'exemplaires	Tarif unitaire TTC	Total TTC
Français			
Anglais			

Total TTC	
------------------	--

Tracés techniques

Nombre d'exemplaires	Tarif unitaire TTC	Total TTC

Bulletin du CIETA (Tarifs dégressifs à partir de 5 numéros. Devis sur demande)

Numéro et année	Nombre d'exemplaires	Tarif unitaire TTC	Total TTC

Total TTC	
------------------	--

Total général TTC.....

Coût d'expédition en supplément

Signature de la commande :

Modalités de règlement jointes à la facture.

CENTRE INTERNATIONAL D'ETUDE DES TEXTILES ANCIENS

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Article 1 : Offres

-Le site du CIETA présente à tout moment une proposition commerciale de vente de produits ou de services régie par des conditions générales et des conditions particulières, laquelle n'est pas considérée juridiquement comme une offre permanente.

-Le CIETA se réserve le droit de retirer tout produit ou service, ou d'annuler une formation.

Article 2 : Commande

Les commandes qui sont adressées au CIETA ne deviennent définitives qu'après confirmation de la commande par le CIETA par un des moyens suivants : courrier postal, courrier électronique, téléphone ou fax.

Le CIETA se réserve le droit d'annuler ou suspendre toute commande d'un client avec lequel existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure tant que le litige n'est pas réglé.

Le CIETA se réserve le droit de ne pas enregistrer un paiement et ou de ne pas confirmer une commande pour quelque raison que ce soit.

Le fait pour un utilisateur de remplir le bon de commande figurant sur <http://www.cieta-textile.org> et d'adresser ce bon de commande au CIETA vaut acceptation pleine et entière des présentes conditions de vente, lesquelles seront seules applicables au contrat ainsi conclu.

Article 3 : Prix-modalités de paiement-transfert des risques

Les prix présentés sur le site sont définitifs. Ils sont indiqués TTC et régis par la législation française. Les frais de port sont en sus.

Les prix peuvent être modifiés à tout moment, sans préavis.

Les produits doivent être réglés en euros ou en US dollars, soit par chèque, soit par mandat postal soit par virement. Les frais bancaires occasionnés par le paiement sont à la charge du client.

Les marchandises livrées restent la propriété du CIETA jusqu'à parfait paiement.

Article 4 : Facture

La facture est adressée par le CIETA à l'adresse indiquée lors de la commande. Elle est établie conformément au tarif en vigueur au jour du passage de la commande. Le CIETA dégage toute responsabilité quant aux erreurs de saisie.

Article 5 : Livraison- transport

Les biens matériels sont livrés par la poste ou par un transporteur express. Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif. Le CIETA ne peut être tenu responsable des délais d'acheminement.

Les marchandises doivent être contrôlées par le client à la livraison. Les réserves éventuelles sont portées sur le bordereau de livraison présenté par le transporteur ou peuvent être adressées au CIETA dans un délai de 48h suivant la livraison. Les marchandises seront retournées dans leur emballage d'origine. Le CIETA s'engage à reprendre ou échanger ou rembourser les marchandises entachées de vice, sans toutefois être tenu de verser des dommages et intérêts. Les frais d'acheminement vers le CIETA et de réexpédition vers le client sont pris en charge par le CIETA.

Article 6 : Loi applicable et tribunal compétent

Il sera fait application du droit français.

Le tribunal de commerce de Lyon où se trouve le siège social du CIETA est seul compétent en cas de litige.